



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 28 novembre 2025

Monsieur le Maire de la ville de Nice,

À la suite des réunions d'information syndicales organisées par notre syndicat à l'attention des agents de l'Opéra de Nice, nous avons effectué tout récemment une consultation en ligne des musiciens de l'Orchestre Philharmonique relative à leurs conditions de travail.

Il ressort de cette consultation que la première préoccupation des musiciens est la remise à niveau de leurs salaires, comme elle l'est également pour les agents des autres corps artistiques de l'Opéra (Chœur et Ballet) ainsi que pour certains emplois spécifiques contractuels.

En effet, malgré une revalorisation intervenue en 2023 et répartie sur trois ans, après quarante années de gel complet des salaires, le niveau de traitement des musiciens n'atteint toujours pas les minima prévus à la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, indiquées comme référence de la profession et condition à l'obtention d'un label national pour l'Opéra de Nice.

Ces minima eux-mêmes sont très en deçà des niveaux de salaires de la plupart des orchestres qui en dépendent, ce qui place l'Opéra de Nice parmi les moins attractifs de la profession pour les artistes permanents.

Le Chœur de l'Opéra ainsi que le Ballet Nice Méditerranée, dont les salaires sont encore plus bas que ceux de l'orchestre, en subissent également de plein fouet les conséquences. La tension immobilière à Nice, qui est avec Paris le territoire le plus cher de France, ainsi qu'une inflation record qui impacte là aussi les niçois encore davantage que le reste de la population, met tous les artistes nouvellement recrutés par l'Opéra en grande difficulté pour se loger et faire face au coût de la vie.

Il n'est pas envisageable, pour les agents comme pour notre syndicat, d'attendre à nouveau plusieurs décennies pour remédier à cette problématique qui ne permet pas à la Ville d'attirer, d'accueillir dignement et de fidéliser des artistes de talent.

Dans une période où les artistes de l'Opéra participent particulièrement au rayonnement national et international de la Ville de Nice, il serait difficilement entendable que la collectivité ne les rémunère pas de façon à pouvoir se loger et vivre dignement dans leur propre cité.

Lors de la négociation salariale de 2023, il avait été convenu avec Monsieur l'Administrateur Général de l'Opéra qu'un point de rendez-vous serait fixé régulièrement pour procéder à cette remise à niveau, sans laisser la situation se dégrader comme ça avait été le cas auparavant, à l'image de la Négociation Annuelle Obligatoire permettant de remettre à jour les minima de la convention collective.

À l'aube de l'année 2026, nous vous demandons donc, Monsieur le Maire, d'ouvrir dans les plus brefs délais une nouvelle négociation collective relative aux salaires des corps artistiques de l'Opéra, afin que nous puissions apporter bientôt une réponse à l'attente des agents concernés.

La consultation des musiciens que nous avons effectuée a montré également une préoccupation importante : celle de disposer pour l'Orchestre Philharmonique de Nice d'un auditorium dédié, comme c'est le cas dans les autres grandes villes de France. Il s'agit d'un projet que notre syndicat porte depuis de longues années, indépendamment de tout récent opportunisme électoral quel qu'il soit.

Outre le bénéfice artistique immense que retirerait l'Opéra d'une salle disposant d'une acoustique adaptée à la mission symphonique de l'orchestre et la qualité bien supérieure encore du travail que les musiciens pourraient fournir, de nombreuses problématiques liées au peu de disponibilité de l'Opéra pourraient être alors résolues, venant améliorer considérablement aussi bien l'accueil du public que les conditions de travail de l'ensemble du personnel technique, artistique et administratif.

Cet auditorium, en assurant à l'Opéra et à son orchestre une place centrale dans la cité et un outil musical de grande qualité, placerait Nice parmi les étendards culturels dont pourrait se valoriser notre pays. Il permettrait à l'orchestre d'assurer à l'avenir sa mission philharmonique en proposant au public niçois et aux visiteurs le plus large répertoire possible, simultanément aux productions lyriques et chorégraphiques, donnant une grande lisibilité à notre opéra dont la vocation doit comporter trois corps artistiques d'ampleur, ainsi que des ateliers au savoir-faire unique.

Par ce courrier nous nous faisons le porte-voix des principales préoccupations des agents, qui démontrent par là une fois de plus leur attachement à la réussite et au rayonnement culturel de la Ville de Nice.

Lors de votre discours du 22 novembre dernier sur la scène de l'Opéra de Nice, en ouverture du spectacle *Chansons de Paris* du Festival d'opérette, vous avez déclaré qu'en cette période difficile pour les acteurs culturels, vous ne permettrez pas que l'on touche à l'Opéra de Nice pour en amoindrir l'ambition et la portée, et que le bâtiment bénéficierait enfin de la rénovation dont il a tant besoin. Ces décisions, que nous saluons, nécessitent d'autant plus la réalisation d'un projet de salle pour l'orchestre, ainsi que la compensation de l'explosion des coûts qui implique dans les faits, à budget égal, une diminution de la saison artistique comme du niveau de vie des agents.

Nous ne doutons pas de l'intérêt particulier que vous porterez à ces deux sujets essentiels, et restons, avec l'ensemble du personnel, dans l'attente de la réponse que vous y apporterez.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur**



**Violaine DARMON
Référénte de la section Opéra**